

Avocate expérimentée propose ses services en renfort de confrères

Vous avez un ou des dossier(s) complexe(s) sur le(s)quel une analyse approfondie est nécessaire ? Avocate expérimentée, je vous propose d'intervenir en renfort ponctuellement ou régulièrement, à distance ou en me déplaçant dans votre cabinet ou chez le client (expertise, audience, toutes recherches sur le terrain).

J'interviens également dans les cas suivants :

- sous-traitance de dossiers ou certaines diligences ;
- renfort ponctuel en cas de surcharge d'activité ;
- remplacement temporaire ;
- congé maternité, parentalité ou maladie ;
- vacations et audiences selon les besoins.

Intervention souple, selon les besoins du cabinet et les modalités convenues entre confrères.

Domaines d'intervention : droit civil, famille, tutelles, droit immobilier, construction, assurance.

Pour toute demande ou échange :

cabinetdavocatrenfort@gmail.com